

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

19 NOVEMBRE 2007

Présents : M. DUSAUSOY/MMES PENNENGER/ GRIMONPREZ / LHERMITTE/
MRS MARCHAND C. / FACQ /PENNENGER/ LEMAHIEU /PLICHON / DUPRE
/ROLAND / DEMERSSEMAN/ MARCHAND P./CHIVORET.

Excusée : MME LECLERCQ

Le quorum étant atteint Monsieur le Maire remercie les conseillers de leur présence et ouvre la séance.

Le compte rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

Aspect sécuritaire

Monsieur le Maire informe qu'il a obtenu lors de plusieurs contacts à la communauté urbaine la concrétisation des trois projets suivants :

- 120 000€ pour la voie piétonne et cycliste entre Noyelles et Wattignies (collège Voltaire)
- 120 000€ pour les plateaux rue d'Ancoisne dès 2008
- 500 000€ pour le plateau Grand Place et l'aménagement de la rue d'Emmerin, projet pour 2009.

Ces financements sont importants et permettent de poursuivre l'étude de ces projets.

Réunion des maires :

Monsieur le Maire informe que les maires faisant partie de l'unité territoriale du secteur sud se réuniront en mairie le 17 décembre prochain.

Pétition

Monsieur le Maire informe avoir reçu une pétition émanant d'un noyellois.

Celui-ci souhaite que tous les poids lourds puissent traverser le village alors qu'actuellement ils sont interdits.

Autorisation dans un sens Seclin – Noyelles – Emmerin.

Réunion avec le conseil général

Monsieur le Maire informe que lors de la dernière réunion avec le conseil général sur la protection des champs captants et l'aménagement consécutif du RD 952 entre Emmerin et l'entrée de Noyelles, il a obtenu la réalisation d'un petit passage sur le pont le long de la becque.

Mesure du bruit

Un monitoring financé par l'aéroport de Lille Lesquin sera installé cette semaine (semaine 47) sur l'habitation de Monsieur et Madame DEVRIEZE rue de Wattignies.

Cette installation va permettre de mesurer les nuisances sonores dues aux passages des avions (nuisances sonores, hauteur, trajectoire, horaires, etc...).

Résultat du cinémomètre

Rue d'Emmerin : Dans le sens Emmerin –Noyelles, la vitesse est plus qu'excessive.

Rue d'Ancoisne : très large dépassement de la vitesse limitée à 30kms/h.

Il est demandé que le cinémomètre soit posé rue d'Emmerin dans le sens Noyelles – Emmerin durant la période où le stationnement est de l'autre côté de la route.

Médiathèque

Les demandes de subvention ont été acceptées au taux de 40% et validées par le conseil général.

Le mobilier a été commandé, le logiciel également.

Les chroniques de Noyelles

Monsieur le Maire informe qu'il reste encore un certain nombre de livres à vendre.

La librairie de Wattignies, de Seclin et le campanella à Noyelles lez Seclin accepteraient de le vendre pour le compte de la commune.

ORDRE DU JOUR

I - Modification du Plan Local d'Urbanisme – réserve n°8 – parking accès fort de Noyelles

Après lecture du projet, l'assemblée adopte à l'unanimité.

II - Règlement colombarium

La question est reportée au conseil du 17 décembre 2007.

III - Cour des comptes

La chambre régionale des comptes du Nord a rendu un avis favorable sur les comptes de la commune du 1 janvier 2001 au 31 décembre 2005.

IV - Réhabilitation intérieure de la mairie

Le montant des travaux devraient s'élever entre 70 000€ et 90 000€. La mission sera confiée à un architecte après mise en concurrence.

Adopté à l'unanimité.

V - Déplacement à Paris du football club de Noyelles

Le football club sollicite un bus pour un déplacement lors de la finale de la coupe de France.

Le déplacement sera pris en charge par la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe que la communauté urbaine a vérifié les réseaux urbains. Dans le même état d'esprit que l'aide apportée pour le ravalement de façade, il propose à l'assemblée une aide au raccordement au réseau du tout à l'égout représentant 20% du solde à payer après déduction des différentes subventions comme pour les façades. La demande devrait être déposée avant le démarrage des travaux réalisés par une entreprise. Le nombre de bénéficiaires sur la commune est réduit.

Monsieur MARCHAND étant directement concerné ne prend pas part au vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents – 13 voix.

Illuminations – cour de la mairie :

Le devis pour la pose des illuminations est arrivé avec 3% d'augmentation.

Le devis est accepté.

Remerciements de Jogging Passion pour la mise à disposition du bus pour leur déplacement à Paris le 30 septembre.

Monsieur le maire informe qu'il n'y aura pas de remise officielle des cartes électorales aux jeunes de 18 ans (cérémonie de citoyenneté). Cette cérémonie ne pouvant avoir lieu durant la période de campagne électorale.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés la séance est levée.
